

# Calomnie, Mensonges

## A vous de juger

Alors que les dépenses et les comptes du CE sont approuvés par l'ensemble des élus, que les comptes sont certifiés par un expert comptable, que Monsieur le Directeur du réseau de Senlis demande des comptes « gérés en bon père de famille », un « Revenant » se permet des commentaires diffamatoires, calomnieux et mensongers envers la Secrétaire et la Trésorière du CE !

- Trop facile de sortir un chiffre de son contexte, sans rien y comprendre!
- Trop facile de ne pas être venu à la présentation des comptes alors qu'il a été convoqué comme tous les autres élus !
- Trop facile de ne pas assister aux réunions sauf pour désapprouver les procès verbaux et de quitter la séance au début de l'ordre du jour !
- Trop facile de crier qu'il n'a pas accès aux factures du CE, alors qu'il vient au local CE sans saluer ni la Secrétaire, ni la Trésorière, et surtout sans demander les factures !

La trésorerie et la comptabilité sont régies par des règles. Nous les appliquons !!

Extrait du compte de résultat Œuvres sociales 2010  
(Certifié par le cabinet d'expertise comptable ADEXI)

Total produits d'exploitation (Recettes)	+ 919 055,29
Total produits financiers	+ 33 036,10
Total produits exceptionnels	+ 8 344,96
Total charges d'exploitation (Dépenses)	- 987 379,16
<b>Résultat net (déficit)</b>	<b>= - 26 942,81</b>

Comme vous le constatez nous sommes très loin des écrits de ce « revenant », qui semble ignorer les bases les plus élémentaires de la comptabilité.

Depuis de nombreuses années, la CFTC gère avec compétence et honnêteté les comptes du Comité d'Etablissement du réseau de Senlis. Nous laissons à ce « revenant » de vous **prouver** le contraire.

**Vous avez besoin d'un syndicat constructif, à votre écoute et à votre service.  
Ce sont sur ces valeurs que nous construisons notre action**

V  
O  
T  
E  
Z  
  
C  
  
F  
  
T  
  
C